

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

Actualités
municipales
FESTIVITÉS

/ p 3-5

| OCTOBRE 2025 | # 26



SOMMAIRE

	Actu municipale	03
	Vie économique	13
	Lien social	14
	Culture	16
	Actu des assos	17
	Tribunes	21
	Infos pratiques	21
	Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire



Création / réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires
sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN,
Maire

Festivités et rayonnement de Saint-Léger-de-Linières

L'été qui s'achève a, une fois encore, démontré combien nos centre-bourgs sont des lieux vivants, chaleureux et fédérateurs. La fête de la musique, la Saint Jean et le concert Tranz'Art ont rythmé nos soirées, rassemblant habitants, familles et amis autour de moments simples et authentiques. Au détour d'une chanson, d'un feu d'artifice ou d'un spectacle, nous avons partagé rires, émotions et souvenirs, renforçant ces liens qui font la force et l'âme de notre commune.

Le mois de septembre a ouvert une autre page avec notre traditionnel forum des associations. Véritable vitrine de l'engagement local, il nous a rappelé la richesse et la diversité de notre tissu associatif : culture, sport, solidarité, loisirs... Chacun peut y trouver un lieu d'expression, d'épanouissement et de rencontres. Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles, véritables artisans de ce dynamisme. Leur temps, leur énergie et leur passion irriguent la vie communale tout au long de l'année, offrant à chacun la possibilité de s'impliquer et de s'accomplir.

Enfin, notre commune a franchi une nouvelle étape avec l'inauguration du terrain de football synthétique de 5^e génération, le premier de France. Cet équipement novateur vient enrichir un ensemble d'infrastructures déjà de grande qualité – salles de sport, bibliothèque, espaces de convivialité – qui permettent à toutes les générations, des plus jeunes aux aînés, d'exprimer talents et passions. Ce nouvel outil contribuera au rayonnement sportif et associatif de notre territoire, et renforcera notre attractivité.

À l'heure où reprend le rythme scolaire, je souhaite à chacune et chacun une rentrée porteuse de réussite, que ce soit dans vos études, dans vos projets professionnels ou dans vos envies personnelles. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'enthousiasme, du partage et de la réussite collective.

RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Saint-Léger-de-Linières, festive et animée

En ces temps où le lien social n'a jamais été aussi précieux,
le désir de se rassembler se ressent toujours plus fort
Les fêtes locales sont un ciment social et un patrimoine vivant.

Les animations traduisent une volonté de perpétuer le passé : elles sont des vecteurs de transmission culturelle et de lien social. En somme, les fêtes de village sont le reflet de nos valeurs de convivialité, de partage et d'authenticité. La municipalité s'investit dans ce domaine au travers de manifestations variées qui contribuent pleinement à la valorisation du cadre de vie de Saint-Léger-de-Linières.

La municipalité et les services municipaux à l'œuvre

Se ressourcer, se rencontrer, célébrer... cela s'organise. Nombreuses sont les démarches pour y parvenir : administratives, matérielles, financières, humaines, ... Les élus, à l'initiative des manifestations, sont largement impliqués dans l'organisation générale. Ils sont épaulés par les services municipaux, fortement mobilisés pour faire de chaque événement une réussite, et notamment les services techniques, le service communication, et des bénévoles de la commune.



Préparation de la fête de la musique !

En termes d'esprit de convivialité et de partage, les services périscolaires sont eux aussi contributeurs :

- Au restaurant scolaire, l'équipe de restauration ponctue l'année par des moments culinaires festifs et conviviaux, tels que la Chandeleur, la galette des rois, des repas à thème, la découverte de nouvelles saveurs de façon ludique...



Cantine en fête : exemple avec la journée du 1^{er} avril où le poisson est mis à l'honneur !

- Quant aux équipes d'animation, elles ne manquent pas non plus d'imagination pour apporter l'esprit de fête au sein des structures : créativité, inventivité... font vivre aux enfants des moments festifs et leur créent des souvenirs inoubliables, empreints de convivialité, joie et partage.



Les services périscolaires célèbrent Noël chaque année en proposant un spectacle festif et animé !



Quelques événements municipaux devenus incontournables

Les manifestations communales donnent du sens à la temporalité, rythmées par les saisons, et sont l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille, de renouer des liens et de partager des souvenirs.

En janvier, les habitants sont invités à la traditionnelle **cérémonie des vœux**. L'espace Galilée accueille cet événement très suivi et il fait salle comble ! C'est l'occasion pour le Maire et le conseil municipal de passer en revue les réalisations de l'année et les perspectives. C'est aussi un moment pour remercier les agents partant à la retraite, ou de mettre en lumière les sportifs pour leurs exploits. La soirée se clôture toujours par un moment convivial : le partage de la galette des rois.

A la mi-janvier, la municipalité organise **le petit déj inter-entreprises** destiné à faire se rencontrer les dirigeants et auto-entrepreneurs légérois, autour d'un café et de quelques viennoiseries, une véritable synergie opère.

La fête de l'environnement permet de valoriser des actions de sensibilisation auprès de toutes les générations. Porteuse de valeurs fortes, cette fête réunit des partenaires et associations engagés en faveur de la biodiversité.

L'organisation se fait par alternance sur chaque territoire Saint-Jean / Saint-Léger.

Chaque année, un thème est retenu : objets recyclés / l'eau / la gestion des déchets / environnement et sport / l'alimentation...

La fête de la musique

Mi-juin, à Saint-Léger-des-Bois, la fête de la musique rassemble, sur l'esplanade de la Coudre, une large population d'enfants et d'adultes. Les habitants viennent nombreux en famille ou entre amis et profitent des food-trucks présents pour se restaurer, de la dynamique et solidaire buvette associative pour s'hydrater, le tout dans une ambiance joyeuse et festive grâce aux groupes de musique qui se succèdent.

Le forum des assos

Il signe bien souvent la rentrée : le forum des associations communales et intercommunales est l'occasion de les réunir pour permettre aux habitants d'aller à leur rencontre pour s'inscrire en tant qu'adhérent, et/ou proposer son aide en tant que bénévole... C'est un moment d'échanges crucial pour poursuivre ou se lancer dans de nouvelles activités, pour agrémenter positivement son année, l'embellir d'un esprit convivial et solidaire.



Un bel esprit de fête règne également à chaque **repas annuel des aînés**. Avec un enthousiasme qui n'est plus à démontrer, nos séniors viennent toujours avec joie partager ce traditionnel repas dansant au sein de l'espace Galilée.



Nous ne pouvons pas clore ce chapitre des festivités sans faire un zoom sur les associations légéroises et leur esprit de fête !

Elles aussi font battre le cœur de St-Léger-de-Linières, elles aussi contribuent à rendre notre commune conviviale et festive. Nommons plus précisément deux fêtes majeures organisées par les associations et avec le soutien de la municipalité :

LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Orchestrée historiquement par le Comité des fêtes, cette fête iconique est aujourd'hui un « évènement tout-en-1 », accueillant plusieurs grands temps forts sur un unique week-end de juin :

- la course de la Liniéroise avec des parcours enfants, adultes et en duo,
- un concert de plein-air,
- de la restauration avec la présence de plusieurs food-trucks,
- un feu d'artifice,
- le vide-greniers de l'APE Debussy,
- un concours de pétanque.

Ce sont deux jours où l'ambiance est exceptionnelle et festive à souhait !



TRANZ'ART

Cette manifestation co-organisée par le Comité des fêtes et CLAP, célèbre la fin des vacances puisqu'elle se déroule chaque année le dernier vendredi d'août. Si la météo le permet, le concert a lieu en plein air.

Le clos du presbytère de St-Jean-de-Linières, dans son écrin de verdure, résonne au son d'un groupe de musique festif, sélectionné avec soin, que l'on peut écouter sur des transats mis à disposition, en dégustant une boisson et des saucisses-frites. Le moment est chaleureux et permet de prolonger encore un peu la pause estivale.

Nous tenons à souligner le travail et l'implication sans faille des bénévoles dont les missions sont essentielles pour favoriser le bien-vivre ensemble.



ENFANCE

Accueil de loisirs Le Séquoia : un été rythmé par les camps

L'accueil de loisirs, bien ancré dans la vie de la commune de Saint-Léger-de-Linières, a une nouvelle fois proposé aux enfants un été riche en aventures à travers trois camps inoubliables. Retour sur ces séjours qui ont mêlé sport, nature et vie en collectivité.

Koh-Lanta à Chalonnes-sur-Loire : un camp plein de défis

Du 8 au 11 juillet, direction le camping L'Escale de la Loire à Chalonnes-sur-Loire pour le premier camp de l'été sur le thème de Koh-Lanta. Dans une ambiance digne de l'émission culte, les enfants se sont dépassés lors d'épreuves sportives telles que le tir à la corde, ont relevé des défis insolites comme la dégustation d'insectes, et ont tenu bon sur la fameuse épreuve des poteaux. Chaque soirée se terminait par le mythique conseil, entre stratégie, suspense et fous rires, avant un repos bien mérité sous les tentes.

Immersion à la ferme pédagogique Ter' Anima

Du 21 au 24 juillet, changement de décor avec le camp Ferme à Sainte-Christine, sur le site de la ferme pédagogique de Ter' Anima. Entourés de poneys, alpagas, chèvres et autres compagnons à quatre pattes, les enfants ont découvert les joies de la vie à la ferme : soins aux animaux, balades, ateliers nature et grands jeux en plein air. Le séjour s'est clôturé par une grande course d'orientation, une belle manière de conclure cette immersion au grand air.

Du sport pour finir l'été en beauté

Pour clore la saison, le camp Sports, du 20 au 22 août, promet encore de beaux souvenirs. Parmi les activités phares : la sarbacane, une version ludique et accessible du paintball, qui a permis aux enfants de se défouler tout en développant précision et esprit d'équipe.

Au fil de l'été, ces camps ont permis aux jeunes de Saint-Léger-de-Linières de vivre des aventures collectives, de se dépasser, et de créer des souvenirs inoubliables. Convivialité, découverte et partage : l'équipe d'animation menée par Alizée Micheneau a une nouvelle fois réussi son pari estival.



Contact

Alizée MICHENEAU
07 77 70 04 19
alsh@saint-leger-de-linieres.fr



CME : fin de mandat

Afin de marquer la fin des deux années de mandat du Conseil Municipal des Enfants, commencé à la rentrée scolaire 2023, la municipalité a organisé le 24 juin dernier une manifestation empreinte de solennité.

L'adjoint aux affaires scolaires a relaté en quelques phrases leurs parcours, de l'acte de candidature à l'évocation de leurs actions diversifiées et participations aux nombreuses manifestations municipales. Il a insisté sur leur détermination, leur assiduité aux réunions et aux manifestations, leur esprit d'équipe. Il a également remercié les parents pour leur grande disponibilité et leur accompagnement tout au long de ces deux années.

Monsieur le Maire, pour sa part, avant de remettre, à chacun un diplôme de citoyenneté et un album souvenirs, a longuement évoqué l'exemplarité de leur engagement, leur représentativité au niveau de leurs camarades de classe ; mais aussi la certitude que ce premier mandat n'est sans doute qu'un début dans leur parcours citoyen au service des autres. Il a bien sûr chaleureusement remercié les jeunes élus et leurs parents.

Un temps de convivialité a clos ce moment solennel.



Une rentrée sereine et pleine de nouveautés !

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 1^{er} septembre dans les deux établissements de notre commune, sous un soleil radieux et dans la bonne humeur générale.

393 élèves ont donc retrouvé ou découvert le chemin de leur école : **159 à Claude Debussy à St Jean, et 234 aux Grands Chênes à St Léger ; soit une stabilité globale si on compare à 2024 (390 élèves).**

Une stabilité des effectifs mais de nombreuses nouveautés :

- **Une ouverture de classe aux Grands Chênes à St Léger**, conséquence d'une importante arrivée d'élèves en petite section de maternelle (36). L'information pour cette ouverture nous a été donnée le jeudi 28 août. Ce qui a bouleversé la répartition des affectations dans de nombreuses classes

- **De nombreux mouvements d'enseignantes :**

Elise Bourasseau intègre le groupe scolaire Claude Debussy. Elle vient numériquement remplacer **Dominique Arnaud** partie en retraite.

Laurence Bourdon, Joséphine Galère-Judde, Cassandra Marcangeli et Camille Raulo, quant à elles, ont intégré le groupe scolaire des Grands Chênes pour assurer soit l'ouverture de la dixième classe, soit compenser un départ en retraite, soit suppléer des enseignantes affectées dans d'autres établissements.

La municipalité souhaite la bienvenue à ces cinq nouvelles enseignantes et une intégration rapide.

L'occasion pour nous, municipalité, de saluer aussi la réactivité et la disponibilité des services techniques et administratifs qui ont géré dans l'urgence, la veille de la rentrée, l'ouverture de cette 10^{ème} classe afin d'accueillir élèves et professeurs dans les meilleures conditions. A cela se sont ajoutés les nombreux réaménagements de locaux suite aux importants travaux réalisés cet été dans nos deux établissements.

Toutes les conditions semblent réunies pour une année scolaire que nous espérons studieuse pour tous ces jeunes enfants, et sereine pour tout le personnel d'accompagnement.

PRÉ-INSCRIPTIONS 2026/2027

Afin d'anticiper les inscriptions scolaires d'une année sur l'autre, et prévoir ainsi les effectifs de rentrée et leur répartition par classe, les directrices d'écoles souhaitent connaître dès maintenant les futures nouvelles arrivées.

Pour la rentrée scolaire 2026, les enfants concernés doivent être nés au plus tard le 31.12.2023.

Si votre enfant doit intégrer une école de la commune pour entrer en Petite Section de maternelle, où toute autre classe, merci de prendre contact :

École « Les Grands Chênes »

à Saint-Léger-des-Bois
Madame Patricia Millet, directrice
(de préférence les lundis ou mardis)

02 41 39 58 73

ce.0490664f@ac-nantes.fr

École « Claude Debussy »

à Saint-Jean-de-Linières
Madame Lucie LAVANNIER, directrice
En mairie aux heures d'ouverture

02 41 36 55 36

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une première en France

La commune de Saint-Léger-de-Linières a inauguré un terrain de football synthétique, unique en son genre : le tout premier en France équipé de la technologie « Happy Future » de l'entreprise Art Dan. Plus qu'un simple équipement sportif, c'est une véritable révolution qui s'invite chez nous, et une immense fierté collective.

Ce terrain est le fruit de plusieurs années de recherche et d'innovations menées avec des clubs professionnels européens : la pelouse synthétique offre aux joueurs la sensation de fouler un gazon naturel, avec des appuis stables, un rebond fidèle et un confort de jeu rarement égalé. Ajoutez à cela une meilleure prévention des blessures et une résistance testée à très grande échelle, et vous obtenez un terrain pensé pour durer et séduire aussi bien les amateurs que les plus aguerries.

Mais ce qui rend cette réalisation encore plus remarquable, c'est qu'elle répond à trois enjeux essentiels : le sport, les finances et l'environnement.

- Pendant longtemps, joueurs et bénévoles ont dû composer avec un terrain en herbe capricieux. En été, il devenait dur comme du béton à cause des sécheresses. En hiver, c'était un champ de boue impraticable. Pas facile de s'entraîner ou d'accueillir des matchs dans ces conditions. Et pourtant, le club grandissait, accueillant plus de 300 licenciés, une section féminine, du foot en marchant... Avec ce nouveau terrain, l'histoire change. Désormais, les entraînements et les matchs pourront se jouer toute l'année, sans craindre les caprices de la météo.
- Contrairement aux synthétiques classiques, « Happy Future » demande un entretien minimal : un simple brossage mensuel et un traçage annuel à la peinture à l'eau suffisent. Pas de sable ni de caoutchouc à rajouter, pas de regarnissage coûteux. Un investissement intelligent, qui allie innovation et rigueur budgétaire.
- Enfin, l'environnement est sans doute là où la révolution est la plus visible. Sans remplissage, ce terrain ne rejette aucun micro plastique dans la nature. A sa création, il nécessite beaucoup moins de matériaux qu'un synthétique classique (pas de couche de souplesse), ce qui implique moins de transport d'acheminement. À la clé : un impact carbone largement réduit.



Tout cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation des partenaires institutionnels, des entreprises locales et nationales. L'État, le Conseil Régional, Angers Loire Métropole, la Fédération Française de Foot et le SIEML ont apporté leur soutien financier et technique. Des acteurs du territoire, comme l'entreprise APPI, ont contribué directement à sa construction (création des profilés entourant le stade) ; l'usine de production du gazon synthétique est implantée, en France, dans le Nord. L'ensemble a été installé par les entreprises Art Dan et Eurofield, et nous avons été accompagnés par Vic Ouest pour mener à bien ce projet.

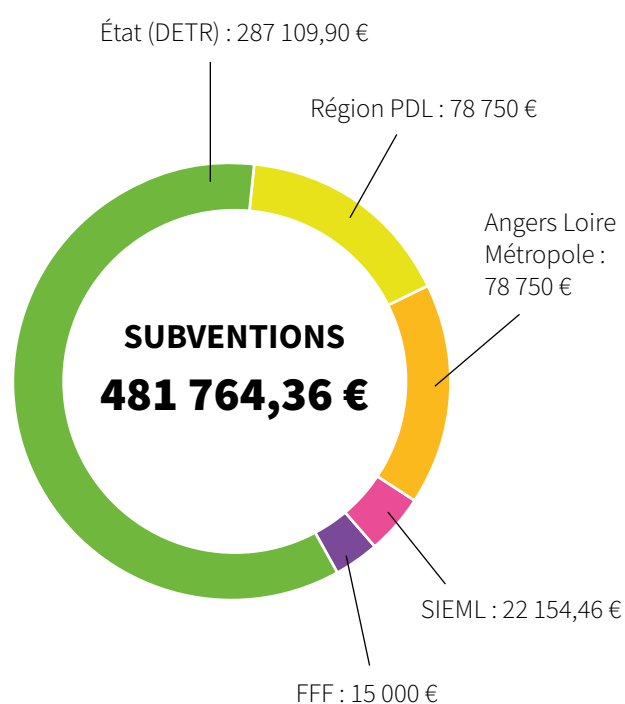
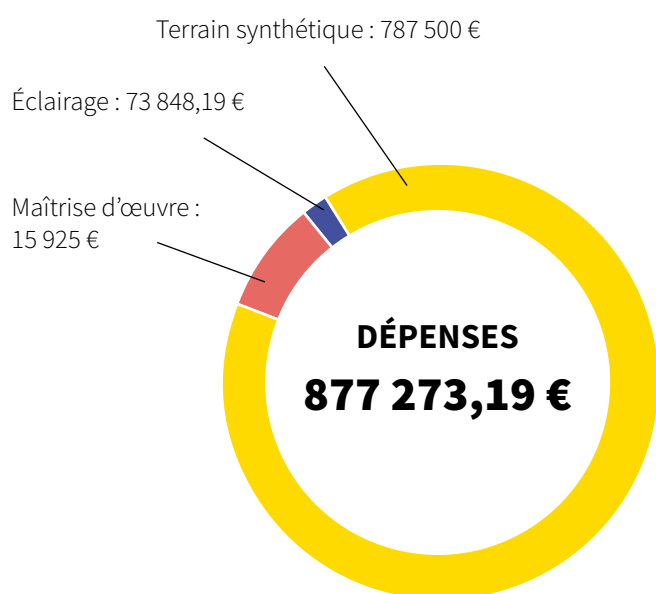
Ce terrain « Happy Future » est donc bien plus qu'un équipement. C'est un signal fort : celui d'une commune qui ose être pionnière, qui assume ses choix, et qui prouve qu'il est possible de concilier sport, finances publiques maîtrisées et respect de l'environnement.

Désormais, il appartient aux habitants, aux joueurs, aux bénévoles, aux supporters. Il va vivre au rythme des matchs, des cris de joie, des encouragements et des applaudissements. Et demain, quand on parlera du premier terrain « Happy Future » de France, chacun pourra dire avec fierté : « Oui, c'était à Saint-Léger-de-Linières ! ».





Plan de financement du terrain de football synthétique





Une supérette autonome

Dans un souci constant d'apporter des services de proximité aux habitants, les élus ont travaillé sur un projet d'implantation d'un commerce de proximité sur la commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois. Pour cela, un premier contact a été établi avec la société API (concepteur de supérette autonome) dès septembre 2024.

Le concept proposé : **un commerce fonctionnant en libre-service sous vidéo-surveillance, ouvert 7j/7 de 5h à 23h**, où le client entre dans le local muni de son QR Code, choisit et scanne ses articles sur la caisse automatique, puis paye (exclusivement) par carte bancaire. Avec une offre de produits de marque distributeur et de produits locaux, les élus ont été immédiatement séduits. Après ces premiers échanges et une étude de faisabilité, l'entreprise a confirmé son souhait d'implanter sa supérette autonome sur notre territoire.

Le choix du lieu d'implantation, sur l'esplanade de la Coudre, s'est imposé s'agissant d'un point central de la commune déléguée, à proximité des autres commerces (boulangerie, salon de coiffure) et point de passage d'un certain nombre de Légérois (salle de sport, cabinet médical).

Après obtention du permis de construire et la réalisation de quelques aménagements par la commune (plateforme, raccordement électrique), le module a pu être installé en juillet.

L'ouverture officielle et l'inauguration de cette 119^{ème} supérette API ont eu lieu le jeudi 21 août, en présence de Monsieur le Maire, de nombreux élus et des officiels.

Du dépannage d'un soir ou un dimanche, ou encore pour retrouver son indépendance quand on n'est pas véhiculé, ce concept a l'air de réjouir les habitants de Saint-Léger-de-Linières, ce qui souligne aussi l'importance des services de proximité dans l'équilibre social et économique des communes rurales ou péri-urbaine telle que la nôtre.



BÂTIMENTS

Travaux dans les écoles

Les vacances estivales sont propices à la réalisation de travaux dans les établissements scolaires. L'été 2025 n'a pas dérogé à la règle. Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés dans le souci d'assurer un meilleur confort aux utilisateurs et de permettre des économies d'énergie.

Groupe scolaire Claude Debussy

Un important programme d'investissements, qui a fait l'objet d'une subvention d'ALM à hauteur de 50% et étalé sur deux ans, vient de s'achever au cours de cet été 2025.

Il concernait la rénovation complète de la salle de restauration : plafond, équipement en LED, rénovation des peintures des murs et changement du revêtement de sol par un carrelage à la fois plus « lumineux » et surtout plus facile d'entretien.

Les autres travaux concernaient : la rénovation du bureau de la directrice et les plafonds et l'éclairage LED de deux salles de classes élémentaires.

Groupe scolaire Les Grands Chênes

Une classe de maternelle a bénéficié d'une rénovation complète, qui comprend le renouvellement du plafond et du revêtement de sol, l'installation de LED, ainsi qu'une remise en état des peintures.

Des placards ont également été installés afin de rendre plus fonctionnels l'espace.



VOIRIE

Des travaux de voirie sont programmés dans les semaines à venir sur la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières.

- **Aménagements cyclables** : ALM poursuit la réalisation de la liaison cyclable entre Angers et la commune. Dans cet objectif, depuis le 22 septembre, le carrefour de la Croix de Lorraine et le délaissé de la rue de la Liberté à proximité du lotissement de l'Orangerie sont en cours d'aménagement.



• Quais de bus : mise en conformité

Pendant les vacances de la Toussaint, les quais bus «mairie» montée et descente vont être remplacés. Ils deviendront ainsi accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Nous vous tiendrons informés sur IntraMuros des éventuelles mises en place de déviation.

Restaurant scolaire du groupe scolaire Claude Debussy

DÉCHETS

Tri des biodéchets, pensez aussi aux composteurs de quartier

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Angers Loire Métropole développe le tri des biodéchets à la source. Cette démarche vise à réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération, et à produire du compost de qualité pour enrichir les sols.

Pour rendre le tri des biodéchets accessible au plus grand nombre, Angers Loire Métropole propose des solutions de compostage adaptées à chacun selon son type d'habitat.

La plus courante est le compostage individuel. Cette solution est adaptée aux logements disposant d'espaces verts.

Mais pour les foyers ne disposant pas d'espaces verts (habitat dense urbain, centre-bourg...), des composteurs de quartier sont installés sur l'espace public par Angers Loire Métropole, en partenariat avec la commune.

Ces composteurs collectifs fonctionnent avec des permanences d'ouverture tenues par des bénévoles : référents de site ou juste déposants.

A Saint-Léger-de-Linières, deux composteurs de quartier ont récemment été installés :

- au sein de l'éco-quartier de St-Léger-des-Bois,
- au sein du quartier de la Futaie à St-Jean-de-Linières.

Angers Loire Métropole met à disposition et accompagne gratuitement les demandes de compostage.

Il suffit de contacter le 02 41 05 54 00
ou de flasher ce QR Code :



Justine Le Goff, Psychologue-Neuropsychologue

Spécialisée dans l'évaluation des fonctions cognitives chez l'enfant et l'adolescent, je réalise des bilans neuropsychologiques. Mes connaissances en cognition me permettent également d'accompagner les jeunes en difficultés émotionnelles et comportementales et proposer des séances de guidance parentale. J'accompagne aussi les enfants ou adultes souffrant de troubles anxieux, phobiques, de dépression et de stress post-traumatique.

07 44 86 95 23
cabinet.psychologie49@gmail.com
3 rue Pierre et Marie Curie,
49070 Saint-Léger-de-Linières

www.justinelegoff-psychologue-neuropsychologue.com/
www.doctolib.fr/psychologue/saint-leger-de-linieres/
justine-le-goff



Pauline Bouas Psychologue

J'exerce la psychologie en libéral auprès des enfants, adolescents, et adultes en proposant un accompagnement professionnel, bienveillant, et adapté aux personnes qui en ont besoin.

Exemple de motifs de consultation : Besoin d'être soutenu – Anxiété – Etat de mal être – Rupture/divorce – Manque d'estime de soi – Difficultés à communiquer – Deuil – Souffrance à l'école/au travail...

06 79 78 12 11
3 rue Pierre et Marie Curie,
49070 St Léger de Linières

www.paulinebouas-psychologue.com/
www.doctolib.fr/psychologue/saint-leger-de-linieres/
pauline-bouas



Résoténair

Notre entreprise familiale française propose une activité de **self-stockage**, à destination des particuliers et des professionnels. Nous offrons des espaces de stockage sécurisés (cadenas robustes et vidéosurveillance). Nos box sont accessibles 24h/24 et 7j/7 grâce à un digicode personnalisé et ils sont adaptés à tous vos besoins (de 1,5 m² à 28 m²).

07 57 94 11 79
www.resotainer.fr
170 route de Bouchemaine,
49070 Saint-Léger-de-Linières



Jean-Baptiste Macé, Agent immobilier indépendant- Réseau IAD

Basé à Saint-Léger-de-Linières, je m'investis avec exigence et bienveillance pour un seul objectif : votre satisfaction. Chaque projet est unique, chaque client compte. Ici, place au concret, à l'écoute, et à un vrai ancrage local pour vous accompagner au mieux.

07 63 64 65 49
jean-baptiste.mace@iadfrance.fr
vitrine-jeanbaptistemace.netlify.app/

www.facebook.com/jeanbaptistemace
www.instagram.com/mace.jean.baptiste
www.linkedin.com/in/jeanbaptiste-mace



The Nomad Trainer

Je suis Steven B., **coach personnel et fondateur du cours de Völva** (discipline alliant Yoga/Pilates/renfo traditionnel/méditation guidée), **ainsi que du système de coaching « The Nomad Trainer »** (activité physique, alimentation adaptée, accomplissement personnel).

Fort d'une expérience de plus de 10 ans en tant que professeur de cours collectifs, passionné et certifié en nutrition et développement personnel, j'interviens à domicile et auprès des entreprises. Mon objectif est d'accompagner un maximum de personnes vers l'amélioration de leur hygiène de vie grâce à l'activité physique, une alimentation adaptée et l'estime de soi.

07 82 54 34 33
contact@thenomadtrainer.fr
www.thenomadtrainer.fr (en refonte)



Au petit creux Traiteur à domicile

Au petit creux, nouveau traiteur à domicile à Saint-Léger-des-Bois vous propose en livraison chaque semaine un menu savoureux, cuisiné maison, composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert, uniquement sur commande la veille. Le service est ouvert le mercredi de 12h à 14h et de 19h à 22h, ainsi que le dimanche de 19h à 22h.

Commandes au 07 53 67 87 78 ou par mail :
opetitreux@gmail.com

Pour consulter le menu de la semaine,
rendez-vous sur : www.facebook.com/
Aupetitcreux49/



JEUNESSE

Les JML en action !

En mai dernier, les jeunes du groupe baptisé « JML » (Just My Luck) ont participé avec entrain à la fête de l'environnement dédiée au thème de « l'alimentation ».

Christelle Morançais, Présidente de la région des Pays-de-la-Loire, lors de sa visite des stands, a pu apprécier leur dynamisme et leur entrain.

Au-delà de cette animation, ils tenaient un stand de vente de gâteaux et de crêpes cuisinés par eux-mêmes, soucieux du respect de l'environnement.

La recette de ces ventes est venue s'ajouter à celles réalisées par le passé dans le cadre d'un projet en autofinancement. Cette cagnotte a permis de financer leur sortie à « O'Gliss Park ». BRAVO et MERCI pour votre investissement !

Tu as entre 14/17 ans, tu es seul(e) ou avec des ami(e)s, tu as des idées ou projets que la commune pourrait t'aider à réaliser ?

Viens le vendredi à 18h à l'espace jeunesse ou contacte le 06 43 24 79 51.



Chantier Jeunes, de l'initiative à la réalisation

Cet été a vu s'achever un nouveau chantier Jeunes, largement plébiscité : le projet d'embellissement d'un transformateur Enedis, derrière la bibliothèque de Saint Léger des Bois.

En amont de cette réalisation, tout un travail orchestré par la déléguée à la jeunesse a nécessité différentes étapes validées par les élus. Tout d'abord, le choix du transformateur à embellir, celui à proximité de la bibliothèque a été retenu, ensuite la fresque dont la thématique est celui du livre et des auteurs. Le projet validé par Enedis et le SIEM, a pu être lancé et les inscriptions ont été prises d'assaut.



Ainsi, début juillet sous une chaleur ardente, 8 jeunes légérois se sont lancés dans la reproduction de cette fresque. Encadrés par Gaëlle, animatrice du CSI, et avec le soutien de Guillaume, agent du service technique, Anaé, Aurélien, Éléonore, Livna, Marius, Maxence, Sohan, et Zélie se sont rapidement appropriés le sujet et ont même proposé à la déléguée à la Jeunesse d'ajouter quelques touches personnelles, sans modifier l'idée de départ. Le groupe a été à l'écoute des consignes, respectueux, et très efficace sur ces 4 jours : BRAVO !

La réalisation est une grande réussite et nos jeunes peuvent être fiers, les élus également : de l'idée à la réalisation, ce travail d'équipe a été très positif.

La commune verse la rémunération des jeunes au CSI qui met à leur disposition une bourse personnelle pour une dépense scolaire, culturelle, de mobilité...

ACTION SOCIALE

Une nouvelle Maison des Solidarités pour les Légérois

En raison de l'éloignement géographique de la MDS du Haut Anjou à laquelle notre commune était jusqu'alors rattachée, les élus membres du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Léger-de-Linières ont sollicité le Département pour dépendre de la MDS Angers Ouest dans l'objectif de faciliter les déplacements des administrés désirant rencontrer un assistant social, par exemple.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, Saint-Léger-de-Linières est officiellement rattachée à la MDS Angers Ouest.

Nouvelles coordonnées :

Maison Départementale des Solidarités Angers Ouest
25 rue du Général Lizé

CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9

02 41 21 51 00 - aio.angersouest@maine-et-loire.fr

SENIORS

Repas des aînés

Chaque aîné de la commune âgé de plus de 70 ans a dû recevoir par courrier postal une invitation à participer au repas des aînés organisé le 22 novembre prochain. L'invitation comprend un coupon d'inscription à redéposer en mairie avant le 2 novembre 2025.

Si vous ne l'avez pas reçue et souhaitez vous inscrire, merci de vous présenter à l'accueil de votre mairie.



C'est ainsi que Maëlen et Sorentina sont arrivées en mai dernier pour un contrat de 8 mois, accompagnées par Flora Bureau, animatrice senior.

Elles ont débuté les visites à domicile chez les personnes âgées qui le souhaitent, privilégiant des personnes dont la famille est éloignée ou qui ont peu de contacts.

Ce projet a un double objectif :

- pour les jeunes, cette mission de lien social est une opportunité de découvrir le centre social et différents métiers pour choisir la suite de leur parcours,
- pour les aînés comme pour les jeunes, c'est la richesse de la rencontre entre les générations qui est au cœur du projet.

Pour toute information, contactez Flora Bureau
au 06 21 31 37 99.

Des visites à domicile pour nos aînés isolés

A l'initiative de la municipalité de Saint-Léger-de-Linières, le « Service civique Solidarité Seniors » et son programme de visites au domicile des personnes âgées, ont été présentés aux communes du territoire intercommunal du CSI L'Atelier.

En réponse à l'isolement de personnes âgées, notamment depuis la crise sanitaire, ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans, d'aller à la rencontre de personnes âgées pour des visites de convivialité.

Le projet de proposer à deux jeunes d'effectuer cette mission au sein du CSI L'Atelier a été validé par l'ensemble des Conseils municipaux.



Bienvenue à Maëlen et Sorentina !

C.L.A.P.



Culture Linières Animation Programmation

La première soirée de la saison 2025-2026 a eu lieu le 27 septembre dernier avec le groupe pop-rock Parallel Project.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochains spectacles :

- **Le vendredi 17 octobre** nous accueillerons Les Compagnons de la Tourlandry qui donneront un concert à l'occasion de la remise des partitions des Compagnons de la Chanson aux archives départementales.



- Nous vous proposerons ensuite, comme chaque année, un spectacle pour enfants à la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois. Ce spectacle de marionnettes, « Marcel », sera présenté par la compagnie « Les têtes en l'air ». Il aura lieu le **vendredi 21 novembre** à 18h30 au tarif unique de 5 €.



- **Le mercredi 31 décembre** nous passerons la soirée du réveillon dans la bonne humeur avec la compagnie des Improsteurs et leur comédie « Sens dessus dessous ». Il y aura deux représentations : à 18h et à 21h. Ce spectacle de fin d'année sera au tarif unique de 20 €.

> Hormis pour le spectacle enfants et pour la soirée du réveillon, cette saison, les tarifs seront les suivants : 12 € en normal, 8 € en réduit et une carte d'adhésion annuelle de 8 € vous permettant de bénéficier du tarif réduit.

> Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire puis mise à disposition des billets.

> Les réservations par téléphone restent possibles.

L'équipe du CLAP

Contact :

www.clapstjean.com - 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58

BIBLIOTHÈQUE Association ABCD



La bibliothèque a repris son activité. Un nouvel aménagement a été pensé et réalisé par les bénévoles pendant l'été. Venez le découvrir lors d'une permanence.

L'adhésion est de 12€ par famille et pour une année (paiement par chèque, pas de CB). L'inscription se fait en venant à la bibliothèque lors d'une permanence.

« Raconte-moi une histoire » pour les tous petits jusqu'à 3 ans, et « L'heure du conte » pour les 4-8 ans, seront proposés tout au long de l'année ainsi que diverses animations pour les adultes comme le « Café lecture » et la soirée « Soupe et lire ».

Vous serez régulièrement informés via le site du Réseau Latulu, par IntraMuros, sur le FIL...

Vingt bénévoles participent à la vie de la bibliothèque dans le cadre de l'association ABCD.

Si vous êtes intéressé(e) pour vous joindre à notre groupe de bénévoles, vous êtes bienvenue. N'hésitez à venir nous rencontrer lors d'une permanence.



Contact :

abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Réservation en ligne sur le réseau Latulu :
latulu.c3rb.org

Rappel des horaires de permanence :

- lundi et vendredi : 16h-18h
- mercredi : 17h-19h
- samedi : 10h-12h
- 1^{er} dimanche du mois : 10h-12h

> Vacances scolaires :

mercredi et vendredi : 16h-18h

CLUB PHOTO 24 X 36

Notre concours c'est demain !!

Les thèmes :

- Couleur : « Couchers de soleil »

- N&B : « La brume »



Concours ouvert à tous.

Dépôt des photos le vendredi 3 octobre de 18h à 20h à notre local.

Les photos présentées à ce concours seront exposées à la salle Calebasse lors de la 41^{ème} exposition **samedi 11 octobre**, de 14h à 18h, et **dimanche 12 octobre**, 10h à 12h et de 14h à 18h. Les visiteurs pourront voter pour le « prix du public ».

A cette exposition sera associée celle des enfants de CM2 du groupe scolaire des Grands Chênes, pour leur concours, maintenant, annuel.

La vie du club :

- Préparation de diverses expos :

* Crédit Agricole de Bécon et de St Georges,

* Bibliothèque, Kiné, Cabinet médical de St Léger

- En plus des thèmes de notre concours, le club planche sur les thèmes du concours de Beaucazoué.

- Les ateliers techniques sont en adéquation avec les thèmes des concours.

- Nouveau logo, que vous découvrirez en en-tête.

Si la photo vous intéresse, si vous voulez vous perfectionner, ou faire des photos originales, rejoignez le club !

Renseignements : clubphoto24x36@gmail.com

Lien vers notre site internet : club-24x36.s2.yapla.com/



« L'automne »

AJC



ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

Le soleil fut généreux cet été, parfois un peu trop...

Courgettes, concombres, tomates, betteraves, salades et courges ont garni nos paniers. La terre a rendu aux jardiniers leur travail...

Pour clôturer ce bel été, nous vous partageons une recette de Marie-Jo :

Brownies à la betterave et au chocolat

- 200 gr chocolat noir pâtisseries
- 250 gr betteraves cuites
- 3 œufs
- 50 gr de fécule
- 1 cc levure
- 40 gr cacao amer
- 80 gr poudre amande
- 130 gr beurre fondu
- 1 cs sucre poudre
- 1 cs essence de vanille

Mixer les betteraves pour obtenir une purée. Faire fondre le chocolat et le beurre au bain marie. Battre les œufs avec le sucre, ajouter les betteraves, le chocolat, le beurre fondu, la fécule, la poudre d'amande, le cacao, la levure et la vanille. Mélanger pour faire une pâte homogène. Verser la pâte dans un moule. Mettre au four à 180° pour 30 min.



Marc et Sandrine, qui ont rejoint le site des Ferrières cet été, ont invité les jardiniers à partager le verre de l'amitié. Merci à eux pour cette initiative.

Restent disponibles à la location aux Ferrières une parcelle de 100m² et deux de 150m².

Si vous êtes intéressé(e), contactez le Président Claude COUSYN par mail à ajc19170@gmail.com.

APE LES GRANDS CHÊNES



Ensemble pour une année festive

La rentrée scolaire est bien lancée et, avec elle, l'APE des Grands Chênes reprend du service.

Après un petit-déjeuner convivial pour marquer le retour à l'école, suivi de l'assemblée générale annuelle, les membres de l'association ont donné le coup d'envoi des festivités avec une soirée apéro blind-test pleine de bonne humeur.

Le programme de cette nouvelle année promet encore de belles réjouissances.

Nous vous donnons rendez-vous le 24 octobre pour une soirée Halloween : sorcières, fantômes et citrouilles seront au programme pour une soirée pleine

de surprises et de rires. Préparez vos costumes les plus effrayants !

Autre date à retenir : celle du 14 novembre pour un événement mystère à ne surtout pas manquer...

Côté ventes, notre dynamique équipe met tout en œuvre pour satisfaire les papilles des petits et grands gourmands de Saint-Léger. Elles seront nombreuses, alors soyez au rendez-vous !

Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre notre équipe de parents engagés ? Contactez-nous par mail (ape49170@hotmail.fr), nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !



APE CLAUDE DEBUSSY



L'APE se prépare pour les festivités !

Comme chaque année, l'APE était présente pour le traditionnel café de rentrée, un moment de convivialité entre parents pour échanger autour de cette nouvelle année qui débute !

Les membres de la team marché de Noël ont d'ores et déjà revêtu leur bonnet de lutin et s'affairent pour être prêts le **vendredi 5 décembre 2025** ! Nous vous attendons nombreux lors de ce bel événement qui aura lieu, comme chaque année, à l'espace Galilée de 16h30 à 21h30.

Au programme : animations pour petits et grands, restauration sur place, buvette au profit de l'APE. Nos petits créateurs vous concoctent de belles idées cadeaux pour Noël !

Ho Ho Ho cette édition 2025 s'annonce scintillante !

Pour nous joindre

Mail : apestjeandelinieres@gmail.com

Facebook ou Instagram : « [apeclaudedebussy](#) »



LES IMPROSTEURS

C'est la rentrée des artistes !

Pour : les petits (CE1/CE2), les moyens (CM1/CM2), les collégiens, les Improbables (lycéens – dont le groupe n'est pas complet), les Improsteurs et les Improvistes (2 troupes adultes).

Isabelle ACENSIO BECKER, auteure et metteuse en scène assure les ateliers où la respiration, le déplacement, la confiance en soi sont travaillés, et où l'improvisation est reine.

L'objectif des ateliers est de construire un spectacle.

Le partager est une finalité en soi, dans la convivialité et la bonne humeur.



A venir pour la troupe des Improsteurs :

- A Saint-Jean-de-Linières : **le 14 et 15 novembre 2025**
- A Bécon-les-Granits : **le 29 novembre 2025** pour l'association Bécon Solidarité
- A Saint-Jean-de-Linières : **le 31 décembre 2025** programmation CLAP
- A Château-Gontier : **le 7 février 2026** pour l'ADAPEI 53
- A Angers : **le 11 avril 2026** pour Les Restos du Cœur, salle Chanzy

Autres dates à retenir

> Spectacle des 4 groupes enfants : **les 29, 30 et 31 mai 2026**

> Spectacle des Improvistes : **les 8 et 9 mai 2026**

Bonne rentrée !

lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs -
Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02



LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS

« C'est trop bon de faire du sport »

Notre association propose 10 activités diverses :

Divers Travaux Manuels (couture – broderie – tricot) – Cyclotourisme – Danse en Ligne – Gym douce – Gym active d'entretien – Gym Pilates – Sophrologie – Volley Ball loisirs – Yoga – Zumba adultes



LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
APRÈS-MIDI	DIVERS TRAVAUX MANUELS (couture, broderie, tricot) De 14h à 18h Forêtie	MATIN	CYCLO TOURISME HOMMES Printemps / Été / Automne : à 8h30 Hiver : à 14h	APRÈS-MIDI	YOGA De 19h à 20h15 Carré d'As	MATIN	CYCLO TOURISME FEMMES Printemps / Été / Automne : à 8h30 Hiver : à 14h	MATIN	CYCLO TOURISME HOMMES Printemps / Été / Automne : à 8h30 Hiver : à 14h
	DANSE EN LIGNE 1 De 18h45 à 19h45 Carré d'As		PILATES 1 De 17h15 à 18h05 Carré d'As		ZUMBA Adultes De 20h30 à 21h30 Carré d'As		SOPHROLOGIE 1 De 17h55 à 18h55 Presbytère		YOGA De 9h45 à 10h45 Carré d'As
	DANSE EN LIGNE 2 De 19h50 à 20h50 Carré d'As		GYM ACTIVE D'ENTRETIEN De 19h à 20h Carré d'As				SOPHROLOGIE 2 De 19h à 20h Presbytère		GYM DOUCE De 11h à 12h Carré d'As
		APRÈS-MIDI	PILATES 2 De 20h50 à 21h40 Carré d'As			APRÈS-MIDI	VOLLEY Loisir De 21h à 0h Lineris		

Si un créneau horaire n'est pas complet, un cours d'essai est réalisable. Ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

lal-saintjean.wixsite.com/asso

Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

Emmanuel MARION, Président

Delphine MARION, Vice-Présidente



(AMICALE
ÉDUCATION
LOISIRS)

La rentrée s'est bien
passée à l'AEL !

Il reste quelques places pour
certaines activités.

Pour rappel, voici le tableau avec
tous les créneaux pour cette
année 2025/2026 :

N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements :

ael.sldb@gmail.com

www.ael-saint-leger.fr

LUNDI	
18h00/19h00 : Pilates	Avec Élie > salle Calebasse
19h00/20h00 : Gym dynamique	
20h00/21h00 : Pilates	
MARDI	
18h15/19h30 : Yoga doux	Avec Claire > salle Calebasse
19h45/21h00 : Yoga hathla	
MERCREDI	
10h00/10h45 : Expression corporelle <i>pour les 4/6ans</i>	Avec Virginie > salle Entredeux
11h00/11h45 : Expression corporelle <i>pour les 7/9ans</i>	
10h30/11h30 : Gym d'entretien	Avec Jérémy > salle Calebasse
18h15/19h15 : Mouv'jeunes	Avec Virginie > salle Calebasse
19h30/20h30 : Zumba	
20h30/21h30 : Circuit training	
18h30/19h30 : Pulse outdoor	Avec Élie > salle Les Sources
19h30/20h30 : Pilates	
JEUDI	
18h45/19h45 : Yoga Pranayama	Avec Claire > salle Calebasse
20h00/21h00 : Stretching	Avec Caroline > salle Calebasse

SAINT-MARTIN BADMINTON



La saison 2025/26 est en cours, mais si vous souhaitez nous rejoindre ou faire 3 séances d'essai, n'hésitez à nous rencontrer ou vous informer via les contacts suivants :

Site du club : www.smb49.org

Mail : contactsmb49@gmail.com

Agenda :

- Les 18 et 19 octobre prochains : tournoi national ouvert aux catégories NC à R4. Salle Saint Martin et Salle SIS. 280 joueurs hommes et dames attendus en Simple et Doubles.
- Le 8 novembre : défi départemental Poussin en collaboration avec le Comité départemental de Badminton de Maine et Loire.
- En novembre ou décembre (date à préciser) : journée d'interclubs Régional 1, avec la participation de notre équipe SMB 1 qui vient d'accéder à ce plus haut niveau régional.



FOOTBALL CLUB DE ST-LEGER-DE-LINIERES, ST-LAMBERT-LA-POThERIE ET ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX

Une nouvelle saison sur un nouveau terrain

Les licenciés ont tous repris le chemin des entraînements avec pour chaque catégorie une belle participation.

Chez les seniors, sous la houlette de Sylvain Aoustin, les joueurs ont alterné travail physique et exercices techniques, le tout dans une ambiance studieuse et conviviale.

Tous ont hâte de reprendre le championnat sur le nouveau terrain synthétique de St Léger !

Calendrier des matchs à domicile pour les seniors A

(match à 15h, avec en lever de rideau les seniors B à 12h30) :

21/09/2025 : FC.LJLM / CANDE SOCCL

19/10/2025 : FC.LJLM / SEGRE ESHA 3

16/11/2025 : FC.LJLM / CHAMPTOUSSE ANJOU BACON

07/12/2025 : FC.LJLM / PELLOUAILLES CORZE 3

25/01/2026 : FC.LJLM / CHATELAIS NYOISEAU

08/02/2026 : FC.LJLM / ANGERS SCA 2

08/03/2026 : FC.LJLM / ANGRIE ST PIERRE

22/03/2026 : FC.LJLM / MONTREUIL JUIGNE 2

12/04/2026 : FC.LJLM / ST SYLVAIN D'ANJOU 3

26/04/2026 : FC.LJLM / ST MARTIN AVIRE

17/05/2026 : FC.LJLM / CHAZE VERN ANJOU

Le FC.LJLM remercie tous les sponsors qui nous soutiennent dans cette nouvelle aventure !



Conformément à la loi « Démocratie de proximité », cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

Aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau



Jusqu'à 360€ de remboursement

Angers Loire Métropole vous soutient pour une meilleure gestion de l'eau

et propose de subventionner l'achat d'un récupérateur d'eau installé sur une gouttière à déconnecter définitivement du réseau collectif d'eaux pluviales

Tous nos conseils sur www.angersloiremetropole.fr/recuperateur-eau

Une question ? Contactez-nous : pluvial.dea@angersloiremetropole.fr
02 41 05 51 15

angers loire métropole
département urbanisme

S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application « IntraMuros » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune : saint-leger-de-linieres.fr

Les réseaux sociaux :



Déjections canines : tolérance zéro !



Pour une commune propre et agréable à vivre, chacun doit respecter l'espace public.

Les maîtres sont responsables de leur animal. Les déjections canines doivent être ramassées.

INTERDIT :

- Laisser les déjections sur les trottoirs, places, espaces verts, aires de jeux...
- Jeter les déjections ou les laisser dans les caniveaux.

OBLIGATOIRE :

- Ramasser immédiatement les déjections de votre chien (sacs à crottes, pinces, etc.).
- Emporter ces déjections.

SANCTION :

En cas d'infraction, vous risquez une amende allant jusqu'à 135 €. (contravention de 4^{ème} classe, art R634-2 du code pénal)

Merci de votre vigilance afin que les balades restent un plaisir pour tous !

L'Armée de Terre recrute

L'Armée de Terre recrute et forme toute l'année : 16 000 emplois sont ouverts.

Découvrez l'univers de l'Armée de Terre, ses métiers et ses missions parmi 17 spécialités et 16 domaines d'activités.

Rendez-vous sur : www.sengager.fr



Recensement « citoyen »

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

La démarche se fait auprès de la mairie de son domicile, muni :

- d'une pièce d'identité valide,
- d'un justificatif de domicile,
- et du livret de famille à jour.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui permettra au jeune :

- d'être convoqué pour effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales et pouvoir voter dès ses 18 ans,
- de pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...).

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (changement de fenêtre, extension, clôture, etc.) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme depuis ce lien :

gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/

Ainsi, sans se déplacer en mairie et en se connectant au portail du Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, les bénéfices sont multiples :

- Une connexion sécurisée via votre adresse mail et votre mot de passe ou via votre compte FranceConnect (pour les particuliers)

- Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7 j – 24/24h depuis chez vous
- Une information sur le document d'urbanisme en vigueur
- Un gain de temps pour la transmission des dossiers et les échanges au cours du traitement de votre demande
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie
- Un espace de stockage sécurisé pour conserver vos dossiers d'urbanisme et tous les éléments s'y rattachant

Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible.

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.

La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.

Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants : - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
	Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins. Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).
	Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en ! Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)
	Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !
	Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître. Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 135 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !
	Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains. Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce. Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables... Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours. La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.
	Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.
	Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants... Pour le contacter : - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2025

OCTOBRE

- 11 Club photo 24x36, 41^{ème} exposition du concours photos, salle Calebasse, de 14h à 18h
- 12 Club photo 24x36, 41^{ème} exposition du concours photos, salle Calebasse, de 10h à 12h et de 14h à 18h
- 17 CLAP, musique avec les compagnons de la Tourlandry, espace Galilée, 20h30
- 18-19 Saint-Martin Badminton, tournoi national, salles SIS et Saint-Martin
- 24 APE Les Grands Chênes, soirée d'Halloween
- 31 Don du Sang 49070, collecte de sang, salle Calebasse, 16h/19h30

NOVEMBRE

- 6 Municipalité, conseil municipal, mairie de St-Léger-des-Bois, 20h30
- 14 APE Les Grands Chênes, événement mystère (plus d'infos à venir)
- 14-15 Les Improsteurs, représentations, espace Galilée
- 21 CLAP, spectacle enfants "Marcel", compagnie les têtes en l'air, salle Calebasse, 18h30
- 22 Municipalité, repas des aînés
- 29 Municipalité, plantations "Une naissance, un arbre", espace vert Brossais, 10h30

DÉCEMBRE

- 5 APE Claude Debussy, marché de Noël, espace Galilée, de 16h30 à 21h30
- 12 Municipalité, spectacle de Noël des services périscolaires
- 18 Municipalité, conseil municipal, mairie de St-Léger-des-Bois, 20h30
- 31 CLAP, spectacle "Sens dessus dessous" par les Improsteurs, espace Galilée, 18h et 21h

JANVIER

- 9 Municipalité, Cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30
- 22 Municipalité, Petit déj inter-entreprises, sur inscription, espace Galilée
- 23 CLAP, théâtre "Les hommes préfèrent mentir" par théâtre de l'Indigo, espace Galilée, 20h30
- 24 CLAP, théâtre "Les hommes préfèrent mentir" par théâtre de l'Indigo, espace Galilée, 20h30